

Un amour manchot : [suite]

Autor(en): **Besancenet, Alfred de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 33

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187799>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Les poissons ne l'ont pas... la pituite!...

Mais laissons le côté plaisant pour citer ce que nous lisons dans une chronique médicale au sujet de ces buveurs de profession titubant dans nos rues; hallucinés qui voient courir des rats sur les draps de leur lit ou le long des murs; vieillards avant l'âge, dont les membres sont agités du delirium tremens :

« Si l'on pouvait arrêter un buveur dans ses excès ; si l'on parvenait à faire remonter à cet homme la fatale pente de cet ignoble vice, les excès cessant, un bon régime étant suivi, ce serait la guérison à courte échéance. Mais *qui a bu, boira*, hélas ! Dès lors la marche du mal sera presque toujours celle-ci : perte de l'appétit, amaigrissement progressif, rétraction de l'estomac, etc., etc. Vouloir combattre le mal par les eaux de table, les élixirs, le charbon, l'acide chlorhydrique, etc., c'est vouloir frapper l'eau de coups d'épée ; car la cause de la gastrite des buveurs, ce sont les spiritueux incessamment versés dans l'estomac. Le seul traitement possible est donc un traitement moral : Arracher le buveur à sa funeste passion. En un mot, s'opposer aux ravages de l'alcoolisme, tel est le but élevé que doivent poursuivre ceux qui, par la plume, la parole, leur supériorité intellectuelle, ont quelque influence sur notre pauvre humanité. »

Cauquiès bambioulès.

Lo petit couéran. — La fenna d'on brâvo père dè famille d'on veladzo dè pè la Couûta avâi bouébâ, et coumeint le n'étâi pas que tant bin, se n'hommo lài allâ queri cauquiès remido ; kâ vo sèdè que l'est dâi rudès vouarbès po cliâo pourrès fennès quand la sadze-fenna tràovè on gosse dein on tchou âo bin dein onna cudra.

Quand don l'hommo eut demandâ à la pharmacie cein que voliâvè, l'apotiquière lài fe :

— « Ete on valottet âo bin onna demi-batze, et sè portè-te bin ? »

— « Oh câisi-vo ! repond lo père, l'est on bouébo estrâ ; pâisè nâo livrès, sein la téta ! »

Lo brâvo coo qu'avâi met la carcasse dâo petiou dein lè z'ébalancès sè peinsâvè que la téta, que dépassâvè ein défrou dè l'assiéta, ne comptâvè pas.

Crotu et Grebolu. — Louis à Marc, qu'on lài desâi Crotu po cein que l'avâi la frimousse tot coumeint 'na potse à écoumâ, dévezâvè on dzo avoué Grèbolu qu'avâi assebin età grâlâ, quand lo père Diendien passâ decoutè leu. Lo vollhiron couiènâ ; mâ Diendien, que n'étâi jamé improntâ po remotsi lè dzeins, avâi adé onna rubriqua presta, lào fe :

— Tot parâi voutrè fennès à vo dou ont dâo boun-heu dè vo z'avâi quand s'ein vint lo bounan !

— Et porquî ?

— Po cein qu'ein vo metteint lè dou et ein vo fa-seint eimbrassi, le sè pâovont passâ d'on fai po fèrè lè breçés.

On complimeint. — Dou lulus bévessont quartetta enseimblo à la pinta à Dzerardet, tot proutso dè l'écoula, et paraît que y'ein avâi ion qu'avâi oquiè à reprodzi à l'autro, kâ lài fe :

— Eh bin ! vâi-tou : tè considâiro coumeint on boun'einfant et lo meillâo dè mè z'amis ; mâ tot parâi t'ès onna bourtiâ !

Coumeint on mèsourè diéro lài a d'on veladzo à ne n'autro.

— Diéro lài a-te du se à Mézire ? demandâvè on étrandzi âo père Gavouillet, lo borélâi.

— Traî pipâ dè tabâ, se repond.

UN AMOUR MANCHOT.

IV

Germaine n'oubliait pas, malgré ses longs silences, l'absent qui ne semblait guère se souvenir ni de l'aïeul ni de la petite-fille. Elle l'excusait ; n'exposait-il pas chaque jour sa vie au hasard des batailles ?

Elle ne manquait jamais de prier pour lui. Le curé apportait très irrégulièrement la *Gazette de France* ; elle y cherchait d'abord les nouvelles de la guerre, heureuse s'il était parlé de Royal-Champagne ; le reste lui importait peu.

Après la reddition de Prague, Georges revint pour un temps en France ; il écrivit alors ; sa lettre pouvait se résumer dans la phrase légendaire du troupière : « Je me porte bien et j'espère que la présente vous trouvera de même. » Germaine pourtant en fut émue, et la lut au baron, qui ne parut pas y prendre le même intérêt. La lumière de sa vie, prête à s'éteindre, ne rayonnait plus au delà du front pur de Germaine.

Un jour la mort vint et le baron l'accueillit comme la couronne d'immortalité récompensant une existence noblement remplie. Pour Germaine, ce fut un vide immense. Les soins incessants que nécessitait le vieillard avaient pris pour elle toute la puissance d'une habitude. Elle avait quinze ans et se voyait seule au monde, seule dans ce château ; elle sentit tout ce que ce mot *seule* avait de douloureux découragement.

Son isolement devait encore reporter sa pensée vers son cousin ; elle songea à lui écrire le triste évènement ; mais M. le curé s'étant offert, elle n'osa pas lui avouer son désir. D'ailleurs elle ne savait pas exactement où se trouvait Georges. On avait appris par un mot de lui que, deux mois plus tôt, le 10 mai, il s'était trouvé à la bataille de Fontenoy et qu'il était entré à Gand. Les communications étaient si lentes, qu'elle se demandait où et quand lui parviendrait la nouvelle de la mort de leur grand-père. Le curé pensa que le mieux serait d'adresser la lettre au ministère de la guerre, et la lettre attendait depuis huit jours au presbytère qu'un marchand de moutons la portât à Feurs en conduisant ses bêtes au marché, lorsqu'un commissionnaire imprévu se présenta chez M. le curé. C'était le notaire royal du baillage qui venait le prier de l'accompagner au château, afin qu'il communiquât à Mlle Germaine de Luzac les dernières dispositions du baron.

On eut peine à faire comprendre à la jeune fille que le testament était un ordre auquel sa minorité ne lui permettait pas de rien changer ; elle héritait seule ; le baron usait du droit de faire un aîné en faveur de la fille de son fils ; elle pensa à son cousin ; un codicille, il est vrai, portait qu'elle pourrait, si telle était sa volonté, disposer en faveur de Georges de Lavau d'une propriété dont la valeur n'excéderait pas 24 mille livres. Le baron pria aussi le notaire d'être le tuteur de la jeune fille et l'administrateur de ses biens. C'est lui qui, en cette double qualité, se chargea de prévenir Georges.

Ce ne fut qu'en octobre, après la bataille de Raucou, où il avait été blessé, que le jeune officier apprit la mort du baron et la très minime part d'héritage qui lui était faite. Pouvait-il, dans un premier moment de dépit, ne

pas en vouloir à sa cousine ? Il l'accusa même d'avoir abusé de son influence sur un vieillard sans volonté, et se promit de ne plus voir en elle qu'une étrangère et de ne jamais réclamer l'aumône qui lui était faite.

Germaine avait eu le pressentiment des mauvaises pensées de son cousin, et dans la solitude de sa vie, son esprit en était obsédé. Jusqu'à sa majorité, elle ne pouvait rien ; et sa majorité était loin. Mais tout à coup une idée lui vint : si elle épousait son cousin ! Peut-être que, s'il connaissait son désir, il l'accueillerait comme elle avec plaisir... Pourquoi ne chargerait-elle pas quelqu'un, le curé, par exemple, de la lui faire entendre ? Il n'y avait aucun mal à cela, puisque c'était un moyen de lui rendre sa part d'héritage... Elle attendit avec impatience le jeudi, car la mort du baron n'avait pas changé les vieilles habitudes ; le curé viendrait dîner, et elle lui confierait son projet.

Mais le jeudi matin, Mme Constance, qui avait eu par hasard l'idée de mettre de l'ordre dans toutes les armoires et qui dérangeait et rangeait tout depuis un mois, Mme Constance avait vidé les rayons de celle où depuis tant d'années reposaient en paix les jouets de Germaine enfant. Elle avait sorti un morceau de terre glaise qui ressemblait assez à un saucisson recourbé ; la terre sèche était morcelée, fendillée. Mme Constance la jeta dans un coin, en attendant que le balai la poussât aux ordures. Germaine passa, reconnut aussitôt ce laborieux travail de sa dixième année et l'emporta, au grand étonnement de Mme Constance. Seule en face de cette terre presque informe, elle vit, dans un panorama lointain, se dérouler son enfance. Ce qu'elle voulait faire si généreusement, de rendre à son cousin sa part d'héritage en lui offrant sa main, l'effraya ; ne lui avait-il pas appris lui-même qu'elle ne pouvait pas ? Le curé vint à l'heure accoutumée, mais elle ne parla point de son projet ; l'Amour lui disait d'aimer et de se taire, elle se taisait.

Alors sa pensée, qui n'avait pas d'avenir, revint sans cesse vers le passé ; elle voulut que son désir d'enfant s'accomplît et appela François le maçon. Faire un bras, une main, un doigt, parut à celui-ci une rude besogne ; mais puisque la demoiselle le désirait, il tenterait de réussir à peu près. On chercha un morceau de pierre tendre, et lentement, avec autant de soin que s'il eût taillé un diamant, il fit mouvoir le ciseau et le marteau. Germaine ne le quittait pas d'une minute, conseillant et rectifiant les lignes. Ce travail d'art dura deux mois. On le montra au curé, qui, n'en pouvant croire ses yeux, pensa aussitôt à utiliser François pour refaire le pied d'un saint Pacôme qui ornait son église. Tous les serviteurs, métayers, bergers, vinrent à la ronde voir l'ange qui avait retrouvé son bras.

(A suivre.)

Recette.

Recette pour faire de l'eau de Cologne excellente. — Parmi les préparations hygiéniques qui donnent de la fraîcheur à la peau, du ton aux chairs et de la jeunesse au teint, nous ne saurions trop recommander la recette suivante, qui est celle, à peu près perdue, de l'ancienne eau de Cologne, si célèbre au siècle dernier.

Essence de bergamotte.	10 grammes.
» d'orange.	10 »
» de citron.	5 »
» de cédrat.	3 »
» de romarin.	1 »
Teinture d'ambre.	5 »
Teinture de benjoin.	5 »
Alcool à 90 degrés.	1 litre.

Achetez chacun de ces articles chez le droguiste, ou, dans les villes où il n'y en a pas, chez le pharmacien ; mêlez à l'alcool, et servez-vous-en pour tous les usages de la toilette.

Boutades.

Un charmant écho d'Italie. — Une petite fille d'une école populaire de Rome s'avisa de tricoter une paire de bas qu'elle envoya à la reine Marguerite. La réponse ne se fit pas attendre : la reine envoya à la petite deux bas, dont l'un était plein de pièces d'argent : l'autre de bonbons. A l'envoi était joint un billet de la reine demandant à l'enfant ce qui lui ferait le plus plaisir, car, à l'occasion, la souveraine se souviendrait d'elle. La petite répondit peu après sur une feuille de papier réglé. « Chère reine, vos bas ne m'ont causé que du chagrin : mon père a pris celui où il y avait de l'argent, mes frères et sœurs ont pris celui aux bonbons ! »

Un mot un peu vieux peut-être, mais toujours amusant.

Jean Bernard, natif de Bourgogne, fut soldat de la grande armée. Quand on lui demandait de raconter la bataille de Wagram, il se faisait d'abord prier.

— La bataille de Wagram, disait-il, qu'est-ce qui ne sait pas ça ? C'est connu comme le loup blanc.

On insistait et il commençait sa relation :

— Voici : l'empereur était à cheval. Il appela son aide-de-camp et lui dit : — Quel est ce guerrier qui sème l'épouvante et la mort dans les rangs des ennemis ? — Sire, répondit l'aide-de-camp, c'est Jean Bernard de la Côte-d'Or. — Je m'en avais douté, dit l'empereur.

Maintenant, mes enfants, ajoutait Jean Bernard, vous savez aussi bien que moi la bataille de Wagram.

Scène de province. — On se met à table. Entrée de M. Hippolyte.

— Vous avez diné, mon cher Hippolyte ?

— Oui, Madame.

— Quel dommage ! Une autre fois, je vous en prie, faites-nous le plaisir de vous asseoir à notre table.

Huit jours après, le même fait se représente.

— Vous avez diné mon cher Hippolyte ?

— Non, Madame.

— Comme vous avez tort de dîner si tard ; vous vous abîmez l'estomac.

Entre deux voleurs :

— Prends-tu du café ?

— J'aime mieux prendre la cuillère !

Problème.

Un père à trois enfants, dont les âges réunis forment exactement le $\frac{1}{3}$ du sien. Dans 3 ans, la somme des âges des enfants, plus $\frac{1}{2}$ année, sera égale à la $\frac{1}{2}$ de l'âge du père. Quel est l'âge de celui-ci ? — *Prime* : 100 cartes de visite.

M. D.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOU & C^{ie}.